Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **1 juin 2022**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **25 mai 2022**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance **: Monsieur Fréderic KIZILDAG**

Membres présents à la séance **:**

Hélène GEOFFROY, **Stéphane GOMEZ**, **Kaoutar DAHOUM**, **Matthieu FISCHER**, **Muriel LECERF**, **Philippe MOINE**, **Myriam MOSTEFAOUI**, **Ahmed CHEKHAB**, **Antoinette ATTO**, **Roger BOLLIET**, **Nadia LAKEHAL**, **Josette PRALY**, **Patrice GUILLERMIN - DUMAS**, **Nassima KAOUAH**, **Fatma FARTAS**, **Bernard RIAS**, **Régis DUVERT**, **Yvette JANIN**, **Joëlle GIANNETTI**, **Eric BAGES-LIMOGES**, **Fréderic KIZILDAG**, **Véronique STAGNOLI**, **Dehbia DJERBIB**, **Charazède GAHROURI**, **Christine JACOB**, **Harun ARAZ**, **Abdoulaye SOW**, **Carlos PEREIRA**, **David LAÏB**, **Mustapha USTA**, **Maoulida M'MADI**, **Richard MARION**, **Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir **:**

Michel ROCHER à Kaoutar DAHOUM
Pierre DUSSURGEY à Muriel LECERF
Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Myriam MOSTEFAOUI
Yvan MARGUE à Fatma FARTAS
Liliane GILET-BADIOU à Stéphane GOMEZ

Membres absents :

Nacera ALLEM, **Nordine GASMI**, **Christine BERTIN**, **Sacha FORCA**, **Audrey WATRELOT**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Objet :

Budget participatif - 1ère édition - Désignation des projets lauréats

V_DEL_22061_9

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Rapport de Monsieur GUILLERMIN - DUMAS,

Mesdames, Messieurs,

Un budget participatif permet aux habitants de participer directement à l'exercice budgétaire, et à sa traduction en matière de réalisation. Il donne des clefs de compréhension de l'action publique, favorise le développement d'une citoyenneté individuelle et collective, permet à la ville de bénéficier de la créativité et l'implication des habitants. Il modifie le rôle de l'administration qui met son expertise à la disposition des citoyens pour évaluer, approfondir, accompagner et mettre en œuvre les projets adoptés.

L'an dernier, lors d'une réflexion concertée avec les huit conseils de quartier, il a été décidé de faire évoluer le budget annuel qui leur était alloué jusque-là et d'initier un Budget participatif. La Ville a choisi de lui consacrer 350 000€, soit une augmentation de près de 46 % par rapport à l'enveloppe qui était auparavant ouverte aux conseils de quartier. Ce montant a été inscrit au budget 2022, année de réalisation des projets.

Un processus simple permettre à tous les habitants de formuler leurs idées et de voter ensuite pour les projets de leur choix. Pour renforcer sa démocratisation, le droit d'initiative et le droit de vote sont ouverts à des habitants non-inscrits sur les listes électorales (étrangers hors Union européenne et mineurs de moins de 18 ans avec autorisation parentale). Afin d'impliquer les citoyens, la transparence est organisée à chaque phase, notamment pour pouvoir comprendre les coûts, impacts, contraintes et possibles motifs d'inéligibilité ou d'infaisabilité. Un accompagnement est prévu pour faciliter le dépôt d'une idée ou le vote de toute personne pour laquelle l'usage des outils numériques serait un obstacle. Pour équilibrer les aménagements sur l'ensemble du territoire, la Ville retiendra a minima un projet par quartier.

Le Budget participatif vaudais, piloté par un Comité de suivi, se déroule en quatre étapes :

1. Les habitants sont appelés à proposer des idées. Pour être éligible, une idée doit respecter le règlement du Budget participatif. Une idée peut mobiliser un investissement jusqu'à 40 000€. Elle ne peut engendrer qu'à la marge des dépenses de fonctionnement.

2. Les idées éligibles sont étudiées par les services municpaux. Ils les analysent, en évaluent le coût et les affinent en lien avec leurs initiateurs pour les transformer en projets.

3. Les projets réalisables sont soumis au vote des citoyens. Le vote se fait principalement sur la plateforme *monavis-vaulx-en-velin.fr.* Chaque votant peut choisir jusqu'à cinq projets différents.

4. La Ville choisit les projets qui recueillent le plus de suffrages. Elle retient d'abord le projet qui recueille le plus grand nombre de suffrages dans chacun des huit quartiers vaudais. Elle retient ensuite les projets à concurrence de l'enveloppe votée, selon le nombre de voix exprimées et sans distinction de quartiers.

Le Comité de suivi, présidé par Mme la Maire ou son représentant, est composé majoritairement d'habitants. Il comprend :

- un représentant de chacun des huit conseils de quartier ;
- un représentant du conseil des seniors ;
- un représentant du conseil consultatif des parents d'élèves ;
- un représentant du conseil consultatif de la petite enfance ;
- un représentant du conseil consultatif de la vie associative ;
- un représentant du conseil citoyen ;
- les quatre adjoints de quartier ;
- sept membres du conseil municipal, élus en son sein.

Le Conseil municipal du 25 mars 2021 a adopté ces principes et le règlement du Budget participatif. Il a désigné les représentants élus.

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Le budget participatif a été lancé fin 2021, avec l'appel à dépôt d'idées (10 novembre 2021 – 10 janvier 2022). Le Comité de suivi s'est réuni le 27 janvier 2022 pour statuer sur l'éligibilité des idées déposées. Les services ont instruit les idées éligibles, en concertation avec leurs initiateurs. Le Comité de suivi s'est réuni le 23 mars, pour statuer sur la faisabilité des projets éligibles. Les projets faisables ont été soumis au vote des citoyens du 1er au 30 avril 2022. Les porteurs des projets ont été invités à les présenter dans les Conseils de quartier. Le Comité de suivi s'est réuni le 4 mai 2022 pour constater les résultats des votes.

Au total : 89 projets ont été déposés, 69 projets déclarés éligibles, 46 déclarés réalisables et soumis au vote des habitants. 1 714 votants se sont exprimés (dont 406 lors de scrutins matérialisés tenus dans différents sites de la ville), qui ont formulé 3 445 choix permettant de désigner 14 projets lauréats. Comme le prévoit l'article 4 du règlement du Budget participatif vaudais, il convient maintenant d'en arrêter la liste.

Projets arrivés en tête des suffrages, dans chacun des huit quartiers et pour toute la Ville :

Quartier	Nom du projet	Montant éstimé	Nombre de voix
Ecoin – Thibaude – Vernay-Verchères	Aire de jeux inclusive et parcours jumping fitness	40 000,00 €	400
Pont des Planches	Réaménagement du terrain de foot attenant à l'école Frédéric Mistral	38 000,00 €	290
Village	Du jardin partagé au lieu d'échange	25 000,00 €	193
Toute la ville	Solution verte contre le moustique -tigre	10 000,00 €	154
Grand Mas – Cervelières – Sauveteurs	Création d'une aire de jeux chemin du puits et de la ferme	40 000,00 €	148
Centre-ville – Pré de l'Herpe	Une aire de pumptrack pour tous	38 000,00 €	83
Vaulx Sud La Côte – La Tase – La Soie	Parcours Santé-Sportif	25 000,00 €	73
Vaulx Sud Dumas – Genas – Chénier – Les Brosses	Bornes de recharges à pédales pour smartphones	15 000,00 €	72
Grappinière – Petit-Pont	Mascottes écoliers	4 500,00 €	29

Projets complémentaires, dans l'ordre du nombre de suffrages exprimés, à concurrence du reste du budget disponible, tous quartiers confondus :

Quartier	Nom du projet	Montant éstimé	Nombre de voix
Grand Mas - Cervelières - Sauveteurs	Une fresque contre le harcèlement scolaire	15 000,00 €	134

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Toute la ville	Plus de bancs dans la ville	18 000,00 €	132
Pont des planches	Ouverture du parc de la Résidence Croizat	40 000,00 €	129
Pont des planches	Lutte naturelle contre les moustiques	3 000,00 €	107
Village	Espace de musculation / fitness en plein air	40 000,00 €	107

A noter : Les montants indiqués sont estimatifs et seront affinés par les services, lors de la phase de réalisation

En conséquence, je vous propose :

► d'arrêter la liste des projets lauréats élus par les Vaudais lors de la phase de vote du 1er au 30 avril 2022.

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu la délibération du 25 mars 2021 approuvant les modalités d'organisation du budget participatif 2021 ;

Vu les résultats des votes des citoyens sur les projets ;

Considérant qu'il convient d'arrêter la liste des projets lauréats ;

Entendu le rapport présenté le 1er juin 2022 par Monsieur Patrice GUILLERMIN-DUMAS, adjoint de quartier, délégué aux quartiers Petit-Pont, Grappinière et Village ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'arrêter la liste des projets lauréats élus par les Vaudais lors de la phase de vote du 1er au 30 avril 2022.

Nombre de suffrages exprimés : 38
Votes Pour : 38
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mercredi 01 juin 2022.

t conforme,

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 14/06/2022
Qualité : La Maire

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Budget Participatif #01

Comité de suivi « Résultat des votes »

04 mai 2022

IMAGINEZ ▸ PROPOSEZ ▸ DÉCIDEZ

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Ordre du jour

1. Les étapes du Budget Participatif,
2. Bilan de la phase « vote »,
3. Rappel des critères de choix pour les projets ayant obtenus le plus de votes,
4. Résultat des votes,
5. Prochaines étapes.

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Rappel des étapes de la démarche

DÉPÔT

ÉLIGIBILITÉ
1 mois

FAISABILITÉ
2 mois

VOTE

RÉALISATION

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Evolution du nombre de projets par phase

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

89 projets déposés

69 projets éligibles (comité de suivi du 27/01)

46 projets réalisables et soumis au vote (comité de suivi du 23/03)

14 projets lauréats

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Bilan de la phase « vote »

1 714 votants pour un nombre total de **3 445 votes** dont :

2 625 votes numériques pour **1 308 votants** sur la plateforme *« mon-avis »* et

820 votes papiers pour **406 votants** lors de la tenue de nos différentes permanences.

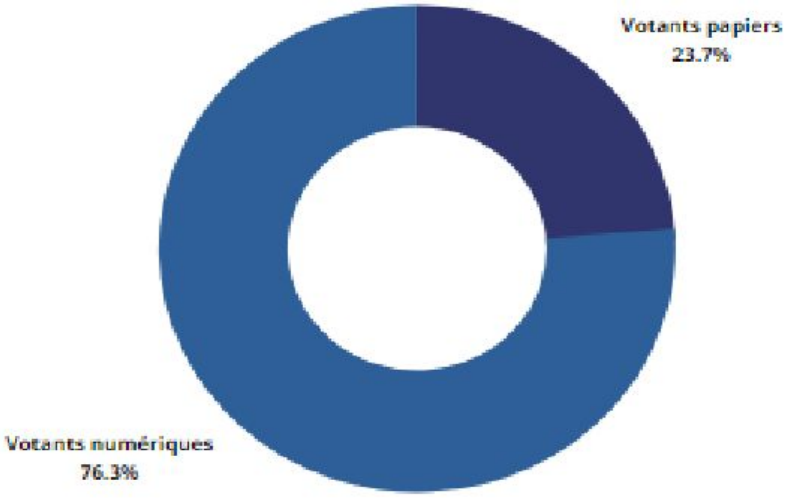

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Rappel des critères de choix pour les projets ayant obtenus le plus de votes

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

RAPPEL : Les projets présentés ce jour sont sélectionnés à l'issue de deux répartitions successives.

1) Les projets ayant obtenus le plus de votes dans chacun des huit quartiers de la ville et le projet le plus plébiscité à l'échelle de la ville. Le montant correspondant à ces projets est déduit de l'enveloppe globale.

2) Les projets restants dans l'ordre de ceux ayant obtenus le plus de votes, jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire (350 000€).

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Les projets ayant obtenus le plus de votes par quartier

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Quartier	Nom du projet	Nombre de votes	Montant estimé
Ecoin – Thibaude – Vernay-Verchères	Aire de jeux inclusive et parcours jumping fitness	400	40 000,00 €
Pont des Planches	Réaménagement du terrain de foot attenant à l'école Frédéric Mistral	290	38 000,00 €
Village	Du jardin partagé au lieu d'échange	193	25 000,00 €
Toute la ville	Solution verte contre le moustique-tigre	154	10 000,00 €
Grand Mas – Cervelières – Sauveteurs	Création d'une aire de jeux chemin du puits et de la ferme	148	40 000,00 €
Centre-ville – Pré de l'Herpe	Une aire de pumptrack pour tous	83	38 000,00 €
Vaulx Sud La Côte – La Tase – La Soie	Parcours Santé-Sportif	73	25 000,00 €
Vaulx Sud Dumas – Genas – Chénier – Les Brosses	Bornes de recharges à pédales pour smartphones	72	15 000,00 €
Grappinière – Petit-Pont	Mascottes écoliers	29	4 500,00 €
Montant total estimé			**235 500,00 €**

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Les autres projets ayant obtenu le plus votes

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Quartier	Nom du projet	Nombre de votes	Montant estimé
Grand Mas - Cervelières - Sauveteurs	Une fresque contre le harcèlement scolaire	134	15 000,00 €
Toute la ville	Plus de bancs dans la ville	132	18 000,00 €
Pont des planches	Ouverture du parc Résidence Croizat	129	40 000,00 €
Pont des planches	Lutte naturelle contre les moustiques	107	3 000,00 €
Village	Espace de muscu/fitness en plein air	107	40 000,00 €
Montant total estimé			350 000,00 €

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Répartition des projets par quartier

Les 14 projets lauréats

3 projets dans le quartier **Pont des Planches**
2 projets dans le quartier **Grand Mas – Cervelières – Sauveteurs**
2 projets dans **toute la ville**
2 projets dans le quartier **Village**
1 projet dans le quartier **Ecoin – Thibaude – Vernay-Verchères**
1 projet dans le quartier **Centre-ville – Pré de l'Herpe**
1 projet dans le quartier **Vaulx Sud La Côte – La Tase – La Soie**
1 projet dans le quartier **Vaulx Sud Dumas – Genas – Chénier – Les Brosses**
1 projet dans le quartier **Grappiniere – Petit-Pont**

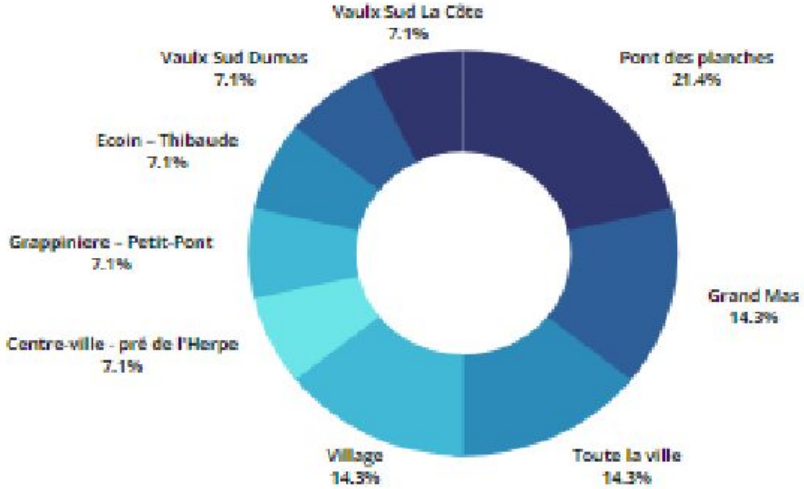

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON

Prochaines étapes

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Conformément à l'article 4 du règlement du Budget Participatif, le résultat du vote sera soumis au Conseil Municipal le 01/06/2022.

A la suite de ce Conseil Municipal, le début des travaux pour la réalisation de chaque projet interviendrait au plus tard un an après la délibération officielle.

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_9-DE

Merci

democratielocale@mairie-vaulxenvelin.fr

04 37 45 32 50 - 06 37 26 69 70

Budget participatif MON AVIS

vaulx en velin
MÉTROPOLE DE LYON